



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5440
16 octobre 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT SOUMIS AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE
SECRETARE GENERAL AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT
ADJOINT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général fait savoir qu'il a reçu du Ministre des affaires étrangères de la France une lettre en date du 30 septembre 1963 l'informant de ce que M. Jacques Tiné a été nommé représentant adjoint de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

